



Reçu le 01/10/2024 le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ménagers et assimilés – Année 2023,

L'exposé ayant été entendu,

**Le Conseil municipal**, après en avoir délibéré, **À L'UNANIMITÉ**

**PREND ACTE** de la présentation du rapport annuel 2023 de la Communauté de communes du Val d'Essonne, sur la qualité et le prix du service public d'élimination des déchets ménagers et assimilés

Fait et délibéré en séance publique les jours, mois et an susdits. Ont signé au registre les membres présents.

Marie-Claire CHAMBARET  
Maire de Cerny

